

Magny les Hameaux, le 30 Mai 2017

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2017**

L'An deux mille dix-sept, le Lundi 29 Mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à Magny les Hameaux, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **A APPROUVE** le compte rendu du Conseil Municipal du 27 Mars 2017.
- **A DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois des Services Administratifs.
- **A DECIDE** d'adopter les modifications du tableau des emplois des Services Techniques.
- **A DECIDE** d'émettre un avis favorable sur le rapport définitif de la CLECT du 9 Mars 2017.
- **A DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 900 euros à l'association Récréation Equestre pour son projet de restauration de voitures anciennes afin de développer des animations sur la ville de Magny-les-Hameaux.
- **A AUTORISE** M. le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement du dispositif « Aides aux Vacances Enfants » (AVE) avec la CAF des Yvelines pour une durée de deux ans à compter du 2 janvier 2017.
- **A AUTORISE** M. le Maire à solliciter une subvention globale de 89 024 € avec le Conseil Départemental des Yvelines dans le cadre de l'appel à projets 2017 « Solidarités », pour les actions suivantes menées par la Ville ; et à signer toutes les pièces s'y rapportant :
 - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)
Montant global du projet : 44 944 €
Montant de la subvention sollicitée au Conseil Départemental : 22 755 €
 - Ateliers Socio Linguistiques (ASL)
Montant global du projet : 14 105 €
Montant de la subvention sollicitée au Conseil Départemental : 4500 €
 - Accompagnement social et professionnel, actions et solidarités
Montant global du projet : 60 962 €
Montant de la subvention sollicitée au Conseil Départemental : 48 769 €

- Bourse aux projets Déclic Jeunes
Montant Global du projet : 14 150 €
Montant de la subvention demandée au Conseil Départemental : 5 000 €
- Stages sportifs et culturels
Montant global du Projet : 15 517 €
Montant de la subvention sollicitée au Conseil Départemental : 5 000 €
- Semaine de la Citoyenneté du 9 au 13 octobre 2017, avec pour thème « VIVRE ENSEMBLE – Respect – Solidarité »
Montant global du projet pour 2017 : 6 610 €
Montant de la subvention sollicitée au Conseil Départemental : 3 000 €
- **A AUTORISE** l'utilisation et l'affichage du document « règlement intérieur des temps péri et extra scolaires de la commune de Magny-les-Hameaux » à compter du 1er septembre 2017.
- **A APPROUVE** l'avenant n°1 à la Convention de Groupement de Commandes entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la commune de Magny-les-Hameaux pour la passation d'un marché public de travaux portant sur l'entretien des voies ; et a autorisé M. le Maire à signer ledit avenant comprenant les modifications des montants et une nouvelle clé de répartition des financements qui se décompose ainsi :

Part	Périmètre d'intervention	CONVENTION INITIALE Mini/Maxi € HT annuel	AVENANT N°1 Mini/Maxi € HT annuel
Part Communauté d'Agglomération	<u>Partie A :</u> Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, périmètre de gestion Communauté d'Agglomération	Mini annuel : 110 000 Maxi annuel : 900 000	Mini annuel : 110 000 Maxi annuel : 550 000
Part Magny-les-Hameaux	<u>Partie B :</u> Domaine de gestion de la ville de Magny-les- Hameaux	Mini annuel : 35 000 Maxi annuel : 120 000	Mini annuel : 35 000 Maxi annuel : 470 000

- **A APPROUVE** la constitution du groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la commune de Magny-les-Hameaux pour la passation d'un marché public de travaux portant sur l'entretien des voies ; et a autorisé M. le Maire à signer la convention, désignant la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines en tant que coordonnateur, et autorisant le Coordonnateur à signer le marché comportant un montant minimum annuel : 110 000 € HT et un maximum annuel de : 500 000 € HT, selon la clé de répartition du financement des prestations comme suit :

Part	Périmètre d'intervention	Mini/Maxi € HT annuel
Part Communauté d'Agglomération	<u>Partie A</u> : Magny-les-Hameaux, Montigny-le-Bretonneux, périmètre de gestion Communauté d'Agglomération	Mini annuel : 110 000 Maxi annuel : 900 000
Part Magny-les-Hameaux	<u>Partie B</u> : Domaine de gestion de la ville de Magny-les-Hameaux	Mini annuel : 110 000 Maxi annuel : 500 000

- **A AUTORISE** M. Maire à solliciter du Conseil Départemental des Yvelines, pour l'année 2017, une subvention au titre de la réalisation d'aménagements aux abords des établissements scolaires de la Ville de Magny-les-Hameaux, d'un montant de 9 360.00 € HT.
S'EST ENGAGE à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux figurant dans le dossier technique et conformes à l'objet du programme.
S'EST ENGAGE à financer la part de travaux restant à sa charge.
- **A ACCORDE** une garantie d'emprunt auprès de la Banque Postale au bénéfice de l'emprunteur SA d'HLM VILOGIA pour la construction de 28 logements locatifs sociaux et 47 logements en prêt social location accession (PSLA) situés au 28, rue Gabriel Péri.
- **A APPROUVE** la création d'un service commun au sein de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour l'instruction des autorisations relatives aux droits des sols et le projet de convention de création de ce service commun pour l'instruction des autorisations relatives aux droits des sols ayant pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parties décident de créer ce service commun ; et a autorisé M. le Maire à signer ladite convention.



 Le Maire
 Bertrand HOUILLON

PS. Le registre des délibérations est à la disposition des personnes qui souhaiteraient le consulter, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie Centrale.